



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le mercredi 4 novembre 2015 — Vol. 44 N° 73

Élection à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le mercredi 4 novembre 2015 — Vol. 44 N° 73

Table des matières

Élection du vice-président, M. Jean-François Lisée

1

Autres intervenants

M. Raymond Bernier, président

M. Gaétan Lelièvre

M. Jean-François Lisée

Le mercredi 4 novembre 2015 — Vol. 44 N° 73

Élection à la vice-présidence

(Onze heures vingt et une minutes)

Le Président (M. Bernier) : Donc, bon matin à tous. Bienvenue à la Commission des finances publiques. Donc, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des finances publiques ouverte.

Et la commission est réunie afin de procéder à l'élection à la vice-présidence, provenant de l'opposition officielle, et cela, selon l'article 135 du règlement. Les vice-présidents de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du vice-président, M. Jean-François Lisée

Je suis donc prêt à recevoir vos propositions. Oui, M. le député de Gaspé.

M. Lelièvre : M. le Président, je propose le député de Rosemont au poste de vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Bernier) : Alors, c'est bien, une belle proposition. M. le député de Rosemont, est-ce que vous acceptez cette proposition?

M. Lisée : J'accepte, M. le Président.

Le Président (M. Bernier) : Vous acceptez.

Une voix : On veut un discours, M. le Président.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Adopté. Je déclare donc le député de Rosemont élu vice-président de la Commission des finances publiques. Merci beaucoup. Bravo!

Je lève la séance et, la commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 22)